

A titre d'exemples, le tableau ci-après traite de l'envoi de médicaments ou de biens culturels.

	Relation avec les pays membres de l'Union européenne		Relation avec les pays extérieurs à l'Union européenne	
	Documents à fournir	Organismes ou administrations délivrant les documents nécessaires	Documents à fournir	Organismes ou administrations délivrant les documents nécessaires
Médicaments	Autorisation pour usage personnel et au-delà, prohibition absolue	Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (1)	Autorisation pour usage personnel et au-delà, prohibition absolue	Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (1)
Biens culturels objet d'art, de collection ou d'antiquité (exportation temporaire ou définitive)	<p>*Autorisation de sortie temporaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - trésors nationaux - bien culturels <p>* Certificat (autorisation de sortie définitive ou pour vente éventuelle) pour les biens culturels seulement.</p>	<p>Ministère de la culture et de la communication, directions compétentes selon les catégories de biens</p> <ul style="list-style-type: none"> - DMF (direction des musées de France). - DLL (direction du livre et de la lecture). - DAF (direction des archives de France). - DP direction du patrimoine. - CNC (centre national de la cinématographie). 	<p>1. Nationale</p> <p>* Autorisation de sortie temporaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - trésors nationaux - bien culturels <p>* Certificat (autorisation de sortie définitive ou pour vente éventuelle) pour les biens culturels seulement.</p> <p>2. Communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - autorisation d'exportation (licence) 	<p>Ministère de la culture et de la communication, directions compétentes : les mêmes que dans les relations avec les pays de la CE.</p>

(1) **Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé**

143-147, Boulevard Anatole France

93285 Saint-Denis Cedex

Tél : +33(0)1 55.87.30.00

Fax : +33(0)1 55.87.30.12

<http://agmed.sante.gouv.fr/>

(2) SERVICE DES TITRES DU COMMERCE EXTERIEUR : SE.TI.C.E.

- licences d'exportation sur les biens double usage, hélicoptères
- déclarations de poudres et substances explosives
- base déclarative des capitaux

8, rue de la Tour des Dames - 75436 Paris Cedex 09
Téléphone : 01.55.07.46.69
Télécopie : 01.55.07.46.67

Ecrire au SETICE : dg-setice@douane.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30